

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 11 Janvier 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-99 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

02-99 **ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif ,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal des séances spéciales du 24 novembre 1998 et de la séance régulière du 01 décembre 1998, du 07 décembre 1998 et de la séance régulière du 07 décembre 1998 sont adoptés tels que présentés.

ADOPTE

03-99 **NOMINATION DU GARDE FEU MUNICIPAL**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer, Monsieur Marc Bureau, 123 Rue Notre-Dame, Saint-Victor G0M 2B0, garde feu municipal pour l'année 1999, pour la Municipalité de Saint-Victor. Un montant forfaitaire de 400,00 \$ lui sera versé pour ses services durant l'année 1999 soit au mois de décembre 1999.

ADOPTE

04-99

DEMANDE D'EXCLUSION - ZONE AGRICOLE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Victor, pour donner suite au projet de ROMARO 2000 LTEE;

ATTENDU que le terrain faisant l'objet de la demande d'exclusion pour la municipalité est montré sur un plan préparé par Monsieur Yves Thibodeau, arpenteur-géomètre, le 22 décembre 1998, sous le numéro 2775 de ses minutes;

ATTENDU que l'espace approprié disponible pour un tel projet est le suivant: Parc Industriel non loin de Textile Duré, environ 2 000 pieds carrés;

ATTENDU qu'aucun espace disponible ne peut être utilisé pour ce projet pour la raison suivante: selon moi, c'est parce que la superficie disponible n'ai pas assez grande pour le projet de ROMARO 2000 LTEE.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec, l'exclusion de la zone agricole de la municipalité de Saint-Victor du terrain mentionné sur le plan préparé par Monsieur Yves Thibodeau, arpenteur-géomètre, le 22 décembre 1998, sous le numéro 2775 de ses minutes et d'autoriser le maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer, pour et au nom de la municipalité, la demande d'exclusion ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à la demande d'exclusion.

ADOPTE

05-99

PROJET DE SUBDIVISION - LIETTE BOLDUC

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 181 pour créer le lot 181-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau le 25 juin 1998 sous le numéro 2567 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

06-99

PROJET DE SUBDIVISION - JEANNINE FORTIN, MICHELE POULIN ET MICHEL BOLDOC

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 223-2 créer les lots 223-2-1 et 223-2-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Michel Perreault le 28 octobre 1998 sous le numéro 2603 de ses minutes. Le secrétaire trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

07-99

PROJET DE SUBDIVISION - FLORIAN FORTIN

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 181 pour créer le lot 181-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau le 25 juin 1998 sous le numéro 2567 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

08-99

DEMANDE D'AUTORISATION SERVICES LOISIRS ET TOURISME SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Services Loisirs et Tourisme

Saint-Victor à faire un emprunt de 350 000 \$ et

d'autoriser le Président, Monsieur André Bizier et la secrétaire, Madame Jeannine Patry, à signer tous les documents nécessaire pour ce dit emprunt pour la reconstruction du Stade.

ADOPTE

Monsieur Germain Fortin, représentant des V.T.T. St-Victor, nous dépose une pétition pour passer une réglementation qui les autoriseraient à circuler sur les routes et rues de notre municipalité. Le Maire et Conseillers vont étudier ce dit dossier.

09-98

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
paiement :

1361	Hydro-Québec	349,53	\$
1362	Hydro-Québec	245,50	\$
1366	Clearnet	1 139,27	\$
1370	Québectel	17,25	\$
1371	Hydro-Québec	829,41	\$
1372	Hydro-Québec	123,08	\$
1373	Formiciel	155,64	\$
1374	Joanne Veilleux	72,45	\$
1375	Claude Dumond	70,00	\$
1410	Hydro-Québec	1 101,88	\$
1411	M.R.C. Robert-Cliche	120,00	\$
1412	Québectel	33,48	\$
1413	Québectel	75,91	\$
1414	Hydro-Québec	227,31	\$
1416	Ferme Fernand Plante	86,26	\$
1417	Garage Lapointe et Cloutier	46,01	\$
1418	Dépanneur Doyon	10,00	\$
1419	Les Pisciculture B.R.C.	70,00	\$
1420	Supérieur Propane	151,08	\$
1421	Hydro-Québec	33,97	\$
1422	Centre de plongée de la Beauce	179,44	\$
1423	Alliance Coop	5 317,90	\$
1424	Magasin Coop	158,63	\$
1425	Garage Veilleux et Fils	933,36	\$
1426	Beauce Auto Accessoires	175,58	\$
1428	Garage Agricole Alain Bolduc	117,82	\$
1427	Les Pneus Beaucerons	186,72	\$
1429	Prévention Sainte-Marie	87,41	\$
1430	Centre Electrique de Beauce	269,90	\$
1431	M.R.C. Robert-Cliche	606,26	\$
1432	Commerçants de la Chaudière	69,24	\$
1433	L.P. Tanguay	163,80	\$
1434	Clearnet	132,28	\$
1435	Boivin et Gauvin	557,80	\$
1436	Raynald Lessard	24,00	\$

1437	Centre du Camion Amiante	404,84 \$
1438	Bureautique Guy Drouin	621,15 \$

1439	Atelier d'usinage L.B.	369,35 \$
1440	Système d'imagerie Guy Drouin	339,01 \$
1441	Armand Lapointe Equipement	353,37 \$
1442	Beauce Métal	488,19 \$
1443	Praxair	436,92 \$
1444	Québectel	98,76 \$
1445	Biolab	86,04 \$
1454	Pierre Tardif	20,00 \$

ADOPTE

10-99

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Madame Jeannine Patry,
 et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER